

La Bourgeoisie de Vernamiège vous souhaite
la bienvenue et une agréable journée



Bourgeoisie de Vernamiège

COUVERT DE PRARION



196 places, cuisine, WC (handicapés)

CONTRAT DE LOCATION - COUVERT DE PRARION VERNAMIÈGE

La personne soussignée

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Date de location du couvert :

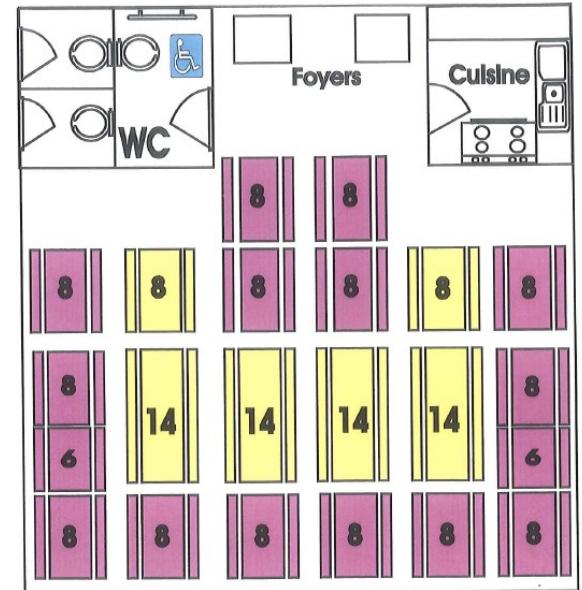
Réservation couvert (prix de base *):

- | | |
|---|------------------|
| Dépôt (restitué après utilisation) | Fr.....100.- |
| <input type="checkbox"/> couvert (72 places) ou | Fr...300.- |
| <input type="checkbox"/> couvert (196 places) | Fr..500.- |
| lu-je (sauf fériés et veille de fériés) : | rabais 50 % |
| bourgeois : | rabais 10 % |
| Sous-total location | Fr : |
| Autre prestation : (optionnel) | |
| <input type="checkbox"/> Génératrice (la journée) | Fr.. 50.- |

Le réservation est effective dès que le paiement a été effectué. Le couvert est contrôlé le lendemain de la location dès 07h00. Paiement sur compte bancaire transmis lors de la demande pour valider la réservation.

* tarifs spéciaux pour réservation avant le 1^{er} avril de l'année et groupes récurrents communiqués par la gérance

Croquis d'utilisation couvert de PRARION



La mise en place et rangement des tables supplémentaires (roses) sont de la responsabilité de la personne louant le couvert.

Le dépôt sera restitué suite à la remise en état après utilisation. En cas d'annulation moins de 30 jours avant, la location n'est pas remboursée, entre 30 et 60 jours avant, le 50 % de la location est remboursée.

Le responsable du groupe s'engage à s'acquitter d'une éventuelle facture pour des dégâts de matériel ou des frais de nettoyage.

Les conditions générales de locations courte durée, disponible séparément, font également partie de ce contrat et le paiement vaut confirmation d'acceptation.

Vernamiège, le

Bourgeoisie de Vernamiège